

M. SPENCER: Alors, je me reprendrai. Ayant posé cette question l'autre jour, j'ai appris de l'honorable ministre qu'il me serait donné de la poser lorsqu'il soumettrait son budget.

L'hon. M. LOW: Je n'ai pas d'objection à ce que l'honorable député pose cette question. Il est plusieurs raisons pour lesquelles les taux de transport vers les ports américains sont moins élevés. Tous les taux dépendent principalement de la concurrence, mais il faut mettre aussi en ligne de compte que les navires ont plus de minerai et de charbon à transporter lorsqu'ils vont aux ports américains, que lorsqu'ils sont à destination de ports canadiens, et que, du moins d'après ce que me disent certains armateurs, la manutention du grain étant plus facile à Buffalo et aux autres ports américains, elle coûte moins cher qu'aux ports canadiens. Je ne puis dire si tel est bien le cas, mais c'est une des raisons que l'on a données. Hier, j'ai demandé par dépêche à la commission des grains si elle pouvait me dire comment il se fait, en supposant que ce que l'on a rapporté ici est vrai, que le prix du transport vers les ports canadiens soit plus élevé et qu'il coûte plus cher là où il n'existe pas de concurrence. Je n'ai pas encore reçu de réponse. Dès que j'en aurai obtenu une, j'en ferai tenir copie à l'honorable député.

M. HOEY: Le ministre peut-il me dire si l'affaire des excédents aux élévateurs de tête de ligne est réglée? Le tribunal s'est-il prononcé sur le droit qu'aurait le Gouvernement de s'attribuer les excédents de certains de ces élévateurs?

L'hon. M. LOW: L'affaire est encore pendante.

M. HOEY: Les tribunaux en sont depuis longtemps saisis.

M. BROWN: Dans l'intervalle, les excédents restent intacts, n'est-ce pas?

L'hon. M. LOW: La question de l'honorable député m'a l'air de viser les compagnies privées.

M. BROWN: Dans l'intervalle, le Gouvernement touche-t-il une partie des excédents établis en conformité de la loi?

M. SALES: Le ministre me dira-t-il ce que coûte l'inspection des pommes et des patates?

Un DEPUTE: Une seule question à la fois!

L'hon. M. LOW: Cette affaire se rattache au budget de l'Agriculture.

[M. le Président.]

M. COOTE: Le présent crédit embrasse-t-il le traitement des membres de la commission des grains?

L'hon. M. LOW: Oui.

M. COOTE: Le traitement des commissaires est-il compris dans la somme que le ministre a mentionnée en répondant au député de Salcoats (M. Sales)?

L'hon. M. LOW: Les traitements des commissaires et les appointements du secrétaire sont inclus dans le crédit.

M. COOTE: Les appointements du personnel de Montréal le sont-ils aussi?

L'hon. M. LOW: Les appointements du personnel de la division d'inspection de l'est sont inclus dans le présent crédit. Ils se montent à \$21,402; les dépenses, à \$1,000; les frais d'impression et de papeterie, à \$1,800. Les traitements des commissaires, je l'ai déjà dit, y sont également inclus. Le crédit embrasse les appointements des employés nommés à titre permanent et des surnuméraires, tout la dépense casuelle se rattachant à l'administration, les appointements du personnel des divisions d'inspection de l'Est et de l'Ouest, les appointements du personnel et la dépense casuelle de la commission des grains, ainsi que les appointements du personnel et la dépense casuelle du laboratoire des grains, sauf ceux du principal chimiste.

M. MARTELL: Est-il d'autres branches de l'industrie agricole, comme par exemple la culture mixte, la culture du pommier, dont l'inspection se fait aux frais du ministère?

M. COOTE: Savez-vous de quel autre ministère relèvent ces services?

L'hon. M. LOW: Ils relèvent du ministère de l'Agriculture. Si mon honorable ami a des questions à faire au sujet de l'inspection des fruits, il devra les adresser à mon collègue de l'Agriculture.

M. CALDWELL: Il y a un commissaire des fruits.

M. COOTE: Le ministre sait-il quelque autre département qui s'occupe de la production des denrées agricoles et en retire quelque profit?

L'hon. M. LOW: C'est une question à poser au ministre de l'Agriculture, qui a un bon nombre d'inspecteurs à son service.

M. MARTELL: Le ministre peut-il me dire si le gypse est chose qui se rattache au ministère de l'Agriculture? Ce serait du nouveau. Puisque le département maintient une commission des grains, il devrait aussi